

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

- 1) RESPECTEZ LA LIMITATION DE VITESSE ET LE PLAN DE CIRCULATION
- 2) CEINTURE DE SÉCURITÉ OBLIGATOIRE PENDANT LES MANŒUVRES ET LA CIRCULATION
- 3) DISTANCE DE SÉCURITÉ EN CIRCULATION AVEC LES ENGIN : MIN. 25 M
- 4) LES ENGIN DE CHANTIER SONT PRIORITAIRES
- 5) NE SORTEZ PAS DE VOTRE VÉHICULE SAUF IMPÉRATIF ET PORTEZ VOS EPI EN CAS DE SORTIE
- 6) JETEZ VOS DÉCHETS DANS LES BENNES À DISPOSITION
- 7) ÉTABLISSEZ LE CONTACT VISUEL AVEC LES CONDUCTEURS DES ENGIN
- 8) AVANT UNE MANŒUVRE, CONTRÔLEZ LES ALENTOURS ET VÉRIFIEZ L'ABSENCE DE PIÉTONS ET DE VÉHICULES
- 9) OBLIGATION DE BACHER LA BENNE APRÈS LA BASCULE
- 10) PAUSE INTERDITE SUR LE SITE
- 11) LAVEZ LES ROUES EN SORTANT (CAMIONS DE CHANTIER)

PLAN DE CIRCULATION - Site de Differdange



VOUS RENTREZ SUR UN SITE INDUSTRIEL PRIVÉ, VOUS RESTEZ RESPONSABLE DE VOS ACTIONS ET PRISES DE DÉCISION EN TOUTES CIRCONSTANCES

POUR VOTRE SÉCURITÉ, MERCI DE NE PAS DESCENDRE DE VOTRE VÉHICULE, SAUF IMPÉRATIF

